

LYON 2E

Budget participatif de la Ville de Lyon : pourquoi la mairie du 2^e s'abstient

Sur le vote du budget participatif de la Ville de Lyon qui affecte 12,5 millions d'euros à 110 projets lauréats dans les neuf arrondissements, les élus d'opposition du 2^e notent une incohérence : la végétalisation de la place Bellecour qui appartient à la Métropole et non à la Ville.

« La Ville nous avait dit sa volonté de n'inscrire que des projets qui concernaient ses compétences. Ce qui peut s'entendre afin qu'il y ait une certaine efficacité dans la réalisation des projets et ne pas susciter de déceptions chez les habitants. Je relève que le projet phare est la végétalisation de la place Bellecour qui appartient à la Métropole » argumente Pierre Oliver maire LR du 2^e. « Quand j'ai posé la question à Chloé Vidal, adjointe déléguée à la démocratie locale, pour savoir pourquoi les projets d'installation de caméras et ils sont nombreux, ont été rejetés, on m'a dit c'est trop consommateur de moyens, de coûts de fonctionnement. On veut critiquer la méthode globale appliquée à ce budget participatif. L'idée peut être intéressante mais eu égard au mode de fonctionnement, à la sécurisation des votes puisque quelqu'un qui était dans les Landes pouvait voter comme un habitant du 2^e, j'invite à s'abstenir sur cette délibération. »

On retiendra que la végétalisation de la Place Bellecour s'inscrit à part au sein d'une enveloppe nommée « Toute ville » aux côtés de quatre autres dont la localisation reste à définir : des récupérations d'eau de pluie dans les écoles, boxes à vélo sécurisés, gîtes pour la faune dans les espaces verts et les bâtiments municipaux et encourager la pratique de l'escalade.



La végétalisation de la place Bellecour a recueilli le plus grand nombre de suffrages avec 1 514 votes. Les Lyonnais réclament sur ce site emblématique plus de végétalisation, de fraîcheur, des aires de repos ombragées et d'accès à l'eau (fontaines). La Ville prévoit un montant de 1 500 000 euros. Photo Progrès/MAXIME JEGAT

« 99 % des personnes concernées n'ont pas participé »

Pour sa part, le 2^e arrondissement hérite de neuf projets : des fresques à Perrache, installer des toilettes sur la place des Archives, ombrager l'école Germaine

Tillion, du mobilier ingénieux et ludique pour l'école Alix, des jeux pour tout-petits quai Rambaud, plus d'animations Chez Daddy, une œuvre d'art pour le sud de la Confluence, des bancs, une borne-fontaine et de nouveaux chemine-

ments pour la place de l'Hippodrome.

Pour mémoire, au cours de cette première édition, 1427 idées ont été déposées durant la période de dépôt. Les 217 projets soumis au vote ont recueilli 41 635 soutiens

par 6 147 votants. Sur ce point, si les élus ont approuvé à l'unanimité le budget participatif au conseil du 6^e, Anne Brugnera (Renaissance) a blâmé « l'échec de la participation citoyenne ». « La mayonnaise de ce budget participatif n'a pas pris et les Lyonnais, dans leur immense majorité, l'ont boudé... Sachant qu'il y a 440 000 Lyonnais de plus de 15 ans et 185 000 personnes qui viennent travailler à Lyon depuis les communes environnantes, cela fait au moins 625 000 personnes susceptibles de participer. 6 147 l'ont effectivement fait. Autrement dit, plus de 99 % des personnes concernées n'ont pas participé. Quel succès ! » a ironisé la députée du Rhône (4^e circonscription) qui a comparé la consultation sur les rythmes scolaires, dont le public cible était moins large, et qui avait attiré 15 000 participants en 2018. En prime, Anne Brugnera a égratigné l'exécutif sur sa promesse non tenue de donner plus de pouvoir aux arrondissements. Les élus des neuf arrondissements n'ayant pas pris part au sein de ce dispositif.

Nadine MICHOLIN

Les élus du 2^e s'opposent aux baisses de subventions culturelles de 40 %

L'attribution des subventions de fonctionnement général accordées à 18 institutions culturelles pour un montant de 15 980 400 euros a fait réagir les élus d'opposition du 2^e qui ont réprouvé trois baisses significatives lors du conseil d'arrondissement mercredi 11 janvier. Le conseiller municipal Denis Broliquier (Droite, Centre et Indépendants), s'est révolté au sujet de l'association les Grands Concerts qui a pour objectif la promotion et la diffusion de la musique instrumentale et lyrique et tient des concerts de musique baroque dans la chapelle de la Trinité. « Cette association fait un travail remarquable et voit sa subvention baisser de 40 % (60 000 € contre 100 000 €). C'est

ahurissant. Je ne peux approuver une telle baisse pour des gens qui accomplissent un travail extrêmement qualitatif. »

« Des baisses drastiques de 40 % »

Son successeur à la mairie, Pierre Olivier (LR) a renchéri : « Ce qui est surprenant c'est d'avoir eu pendant des mois, la Ville de Lyon et Nathalie Perrin Gilbert, adjointe à la culture, être vent debout contre la baisse de subventions culturelles de la Région AURA et pratiquer le même type de méthode en baissant de 40 % les subventions de bon nombre de belles institutions. On en dénombre trois, sur notre territoire, concernées par ces baisses drasti-

ques de 40 % ».

Le GRAME, Centre National de Création Musicale dont la mission principale est de permettre la création d'œuvres musicales nouvelles, l'accompagnement d'artistes et chercheurs en résidence, les rencontres entre les publics et les musiques contemporaines et dont le rayonnement est national voire européen ne perçoit plus que 105 000 € au lieu de 172 000 €.

Enfin, l'association Silk In Lyon qui a pour objet notamment l'organisation du Festival de la Soie avec plus de 7 000 visiteurs sur l'édition 2021, voit sa subvention glisser de 35 000 € à 25 000 €.

N.M.

LYON 7E

Le Ruck Hotel, nouveau venu dans le quartier de Gerland

Ouvert depuis le 7 décembre, dans le quartier de Gerland The Ruck Hotel, voulu par Olivier Giron le fondateur de GL Events, a été présenté à la presse ce mercredi 11 janvier. Fruit de la diversification des activités du LOU, il se veut un hôtel dans un esprit lifestyle aux subtiles touches de rugby. Il dispose de 134 chambres et suites lumineuses dont certaines offrant une belle vue sur le patio intérieur ou le Matmut Stadium. La proximité avec le Matmut Stadium a été pensée pour répondre au projet du complexe «le Village», piscine, stade, hôtel, centre de santé. L'établissement est voulu comme une expérience hôtelière globale dans un univers alliant « sport » et gastronomie. L'adresse à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Tony Garnier, le métro à deux pas ainsi que le périphérique et l'autoroute rajoute à l'accessibili-

té dans ce quartier du sud de Gerland en pleine expansion.

Au sein de l'hôtel, The Ruck bar de forme ovale est ouvert toute la journée, il dispose de 40 places assises. Festif, il accueille des animations musicales le premier vendredi de chaque mois.

L'Atelier du Ruck est le restaurant du concept. Pratiquant un art culinaire technique et authentique, c'est une cuisine gastronomique gérée par le Chef Alexis Courbière. Le restaurant et sa terrasse exclusive peut accueillir 150 personnes.

Le nom de l'hôtel vient du terme anglais le ruck (en français « mêlée spontanée ») qui désigne une phase de jeu pour la possession du ballon dans la zone plaqueur-plaqué.

De notre correspondant Eric BAULE

The Ruck Hotel, 345 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon.



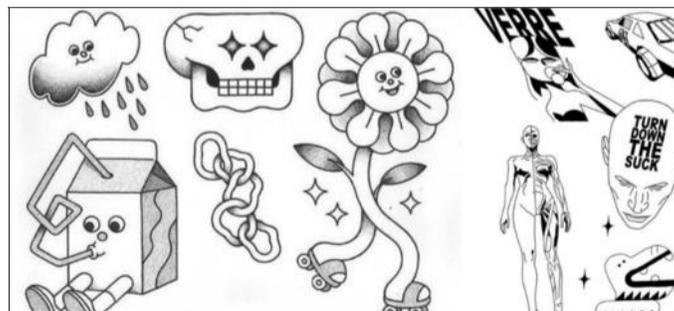
The Ruck Hôtel répond non seulement aux offres traditionnelles de l'hôtellerie de qualité mais intègre le concept global de GL Events entre sport et santé. Photo Progrès/Eric BAULE

Hôtel 4 étoiles de 134 chambres, 4 catégories de chambres, patio intérieur avec jardin spacieux, terrasse extérieure.

Restaurant ouvert de 7h à minuit, bar à cocktail intimiste, espace de coworking et 5 salles de séminaires. Parking de 77 places et 10 bornes électriques. 65 collaborateurs.

LYON 7E

Un collectif de tatoueurs et d'artistes urbains en expo à la Cité des Halles



Le collectif de tatoueurs Chemise Club coopère avec des street-artists lyonnais pour l'occasion. Photo Progrès/Superposition

Jusqu'au 29 janvier, la Galerie Superposition installée à la Cité des Halles, accueille une nouvelle exposition collaborative : Chemise club & friends. Le collectif de tatoueurs Chemise Club est composé d'Anton Paul, Another one fckxng tatoer, Moto Camion, Petit Jacquart, Ponxe, Rister, Tarie Mattoo et Yakès, accompagnés d'artistes locaux bien connus du monde de l'art urbain lyonnais : Bambi, Bouda, Loraine Motti et Lena Macka. Divers temps forts animeront la quinzaine : rencontre avec les artistes, sessions de sérigraphies en direct, ventes de prints et d'originaux ainsi que flashs tattoo sur inscription sont programmés.

124 av. Jean Jaurès, Lyon 7^e. Entrée : adhésion annuelle à 1 €. Ouverture du mercredi au samedi de 17 à 21 heures, dimanche de 15 à 20 heures.